

DOSSIER ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTAT

Perspectives de la nouvelle législature

Nathalie Fontanet

Près de 5 ans après mon élection au Conseil d'État, je souhaite m'engager pour un nouveau mandat et poursuivre mon action en faveur de notre canton et sa population. Genève doit retrouver une majorité de droite, seule capable de relever les défis qui s'annoncent. Avec Anne Hiltbold, nous aurons à cœur de défendre les valeurs PLR que sont la liberté d'entreprendre, la solidarité et la responsabilité.

Des menaces pèsent aujourd'hui sur la prospérité de notre canton remettant en cause les fondements de notre société, notamment le rôle redistributif de l'impôt et la pérennité de nos finances publiques. Notre attractivité est, elle aussi, mise à mal. Genève dispose d'un très fort potentiel que ce soit en termes de compétences ou d'agilité : il est temps de le révéler pleinement.

Voici, dans quelques domaines, ce que je souhaite pour notre canton :

UNE FISCALITÉ RAISONNABLE, LAISSANT LA PLACE À L'ENTREPRENARIAT

Notre canton exploite le plus son potentiel fiscal, ce qui signifie, de façon générale, que l'on paie plus d'impôts à Genève qu'ailleurs en Suisse. Les classes moyennes sont fortement impactées et leur pouvoir d'achat ne cesse de se réduire, nous devons réagir. L'impôt sur la fortune est de loin le plus élevé du pays et touche tant les individus qu'indirectement les entreprises. La fragilité de notre pyramide fiscale n'est plus à démontrer :

- › 4,2 % des personnes physiques paient plus de la moitié (50,6 %) de l'impôt sur le revenu. Et 1 % payent 66 % de l'impôt sur la fortune ;
- › Plus d'un tiers de la population ne paie pas d'impôt (36,3 %) ;
- › 1 % des entreprises paient 78,2 % de l'impôt sur le bénéfice.

Les départs de celles et ceux qui assument la plus grande partie de l'impôt garantissant ainsi à notre canton des revenus fiscaux en constante augmentation seraient lourds de conséquences. Leur maintien est essentiel au financement de nos politiques publiques. Pourtant ils sont la cible d'initiatives fiscales ayant des effets confiscatoires.

Pour ces motifs, je défends :

- › Une baisse d'impôt des personnes physiques afin d'augmenter leur pouvoir d'achat ;
- › Une révision de la fiscalité des parents divorcés leur permettant sous certaines conditions de bénéficier tous deux du splitting ;

Les classes moyennes sont fortement impactées et leur pouvoir d'achat ne cesse de se réduire, nous devons réagir.



- › La révision de la fiscalité des seniors afin de prendre en compte leur nouvelle situation de vie ;
- › Une baisse de l'impôt sur la fortune qui est le plus élevé de Suisse ;
- › La compensation de toute nouvelle taxe ;
- › La révision de la fiscalité de l'outil de travail afin d'encourager l'entrepreneuriat et la création d'emploi ;
- › L'aboutissement de la réforme fiscale de l'OCDE et l'adoption de mesures spécifiques dans notre canton afin de maintenir notre attractivité.

DES FINANCES PUBLIQUES DURABLES

La durabilité de nos finances publiques devrait être un objectif poursuivi avec la même ardeur que l'est l'objectif de développement durable. Elle seule permet d'assurer la pérennité des prestations à la population. Cette question ne saurait être l'apanage de la seule droite de l'échiquier politique. Or, force est de constater qu'il n'y a actuellement pas de majorité politique au sein du Conseil d'État pour réduire ni les charges, ni la dette, bien au contraire. En revanche, les hausses d'impôts sont à l'ordre du jour.

Pourtant, c'est bien une crise des charges que nous traversons et non une crise des revenus – lesquels ne cessent d'augmenter :

- › Les revenus fiscaux ont augmenté de 33 % entre 2011 et 2021 ;
- › Les charges de l'État ont augmenté de 35 % entre 2011 et 2021 ;
- › Les prestations sociales ont augmenté de 50 % ;
- › Les charges de personnel ont augmenté de 26 %.

Nous bénéficions des compétences et du savoir-faire nécessaires pour traverser les différentes transitions énergétique et numérique.

Pour ces motifs, je défends :

- › Des réformes structurelles pour une meilleure efficacité de l'État ;
- › La maîtrise de nos charges pour assurer la pérennité de nos finances publiques ;
- › La réduction de la dette afin de ne pas la léguer aux générations futures.

UNE PLACE ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE CRÉATRICE D'EMPLOIS

Il n'appartient pas à l'État d'orienter l'économie, il doit l'aider à grandir et réduire au maximum son intervention et la surréglementation.

Les PME sont la colonne vertébrale de notre prospérité. Elles ont besoin de stabilité et de prévisibilité au travers de conditions cadres attractives. Dans la perspective d'un écosystème solide et tourné vers l'avenir, il est indispensable de rapprocher davantage les entreprises locales, le monde académique et les milieux de la Genève internationale. Afin de permettre à nos entreprises de rester concurrentielles, Genève doit miser sur l'innovation et la qualification de la main d'œuvre en particulier dans ce domaine.

L'économie genevoise dépend essentiellement de son capital humain pour gagner en productivité et maintenir sa compétitivité. Or, la majorité des métiers qui verront le jour d'ici 2050 nous sont aujourd'hui inconnus. Nous devons relever le défi de l'employabilité de notre population.

L'État, en tant que catalyseur et facilitateur, a un rôle déterminant à jouer. Pour ces motifs, je défends :

- › La mise en place de conditions cadres favorisant le développement de l'économie et la prospérité du canton ;
- › Une fiscalité plus attractive pour les *start-ups* ;
- › L'intensification de notre soutien à la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT) ;
- › La valorisation et le renforcement des liens entre l'économie, les hautes écoles et la recherche ;
- › Le développement de pôles en matière de finances durables, de *cleantech* et de digital ;
- › La création d'un guichet unique afin de faciliter les démarches administratives ;
- › Le renforcement de l'employabilité de notre population par l'encouragement à la formation continue au travers de déductions fiscales tant à l'attention des employeurs que des employés ;
- › Une meilleure prise en compte des besoins de l'économie dans le développement des formations.

LA FIN DU PLAFOND DE VERRE

L'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde professionnel s'impose non seulement sur le plan moral, mais aussi sur le plan économique. Il est prouvé que les entreprises qui ont une représentation équilibrée entre femmes et hommes dans les fonctions dirigeantes sont plus performantes et innovantes. La parité en entreprise et dans les conseils d'administration devient donc, outre un enjeu social, aussi un enjeu d'efficacité économique ! Cette parité doit évidemment se faire aux mêmes conditions, l'égalité salariale doit être respectée.

Pour ces motifs, je défends :

- › L'égalité salariale ;
- › L'adoption d'un congé parental qui permettra notamment de supprimer la discrimination à l'embauche souvent vécue par les femmes ;
- › La valorisation du travail à temps partiel tant pour les hommes que pour les femmes ;
- › Une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les sphères dirigeantes et dans les conseils d'administration.



Notre canton est prospère et nous devons tout faire pour qu'il le reste. Nous bénéficions des compétences et du savoir-faire nécessaires pour traverser les différentes transitions énergétique et numérique. Toutefois les attaques constantes sur la fiscalité fragilisent notre économie. Afin de maintenir le niveau de prestations à la population, de favoriser le maintien des emplois et la création de nouveaux, nous devons retrouver une majorité de droite tant au Grand Conseil qu'au Conseil d'État. C'est ce pourquoi je m'engage.

La durabilité de nos finances publiques devrait être un objectif poursuivi avec la même ardeur que l'est l'objectif de développement durable.